



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 7.0

N° de la demande : 2012-0744
Demande : Rétablissement d'un produit homologué
Produit : Acide chromique (trioxyde de chrome)
N° d'homologation : 24106
Matières actives (m.a.) : Chrome (présent sous forme de trioxyde de chrome)
N° de document de l'ARLA : 2215200

Objet de la demande

Cette demande a pour objet de rétablir l'homologation de la matière active de qualité technique appelée acide chromique (trioxyde de chrome). Ce produit avait été abandonné en 2006. Cette demande a été examinée conjointement avec une demande portant sur l'utilisation de cette source d'acide chromique dans la formulation de la préparation commerciale Wolmanac 60 % en concentré industriel, numéro d'homologation 21226 (numéro de présentation 2012-0811).

Évaluation des propriétés chimiques

Les exigences relatives aux propriétés chimiques pour le rétablissement de l'homologation de ce produit ont été remplies.

Évaluations sanitaires

Cette demande d'homologation n'a pas d'incidence sur le profil de toxicité aiguë du produit.

Aucune évaluation de l'exposition professionnelle ni des résidus dans les aliments n'est requise pour la présente demande.

Évaluation environnementale

L'ARLA a déterminé que le rétablissement de la matière active de qualité technique appelée acide chromique (trioxyde de chrome) ne présente pas de risque inacceptable pour les organismes non visés, à condition que les énoncés requis d'atténuation du risque soient inclus sur l'étiquette du produit.

Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué les renseignements fournis et est en mesure d'appuyer le rétablissement de l'homologation de l'acide chromique (trioxyde de chrome).

References

| PMRA Document Number | References |
|----------------------|--|
| 2186900 | 2012, DACO Revised, DACO: 2.0,3.1.1 |
| 2300643 | 2013, Batch Data - u_standard FR30247, DACO: 2.13.3 |
| 2300644 | 2012, UV/Visible Absorption of Chromic Acid, DACO: 2.14.12 CBI |

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.